

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 5 février 2020, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-02-19/A-00357
Propriétaire(s) : Ezio et Luciana Porcari
Emplacement : 1640, avenue Kingsdale
Quartier : 10 - Gloucester-Southgate
Description officielle : lots 525 à 528, partie du lot 529 et partie de l'allée,
plan enr. 326
Zonage : R1WW
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires ont présenté une demande d'autorisation (D08-01-19/B-00393) qui, si elle est approuvée, aura pour effet de créer deux parcelles distinctes. La parcelle proposée à l'ouest de la maison existante (qui sera située au 1640, avenue Kingsdale) ne sera pas conforme aux exigences du Règlement de zonage, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, les propriétaires demandent au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre la réduction de la superficie du lot à 419 mètres carrés pour la partie 1 du plan 4R préliminaire, alors que le règlement exige une superficie de lot minimale de 450 mètres carrés.

LA DEMANDE indique que la propriété fait actuellement l'objet de la demande d'autorisation précitée en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.